



## EpE présente sa nouvelle publication “**Actions Climat des Entreprises**” : Pratiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre des entreprises membres d’**EpE**

Publié par l’Association Entreprises pour l’Environnement (**EpE**), le recueil “**Actions Climat des Entreprises**” a pour vocation d’**inspirer et mobiliser** toutes les entreprises sensibilisées par la lutte contre le changement climatique dans leurs démarches actives de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Conscientes du **rôle important** qu’elles ont à jouer dans l’effort mondial pour réduire les émissions de GES, les entreprises membres d’EpE ont compris l’intérêt d’**anticiper** les évolutions possibles de la gouvernance du climat. Leurs dirigeants se sont engagés dans des **réflexions stratégiques**, l’élaboration de **démarches** et la mise en place de projets tout au long de la **chaîne de valeur** pour réduire leurs émissions. Aujourd’hui, elles sont déterminées à accélérer la transition en déployant largement les méthodes ainsi mises au point, chez elles et chez leurs partenaires. Elles mobilisent largement leurs équipes opérationnelles pour cela.

Les 92 fiches qui constituent ce recueil témoignent de l’**engagement** et de la **maturité** des entreprises membres d’**EpE** sur ce sujet.

Trois leviers de progrès majeurs apparaissent :

- **l’efficacité énergétique** : les innovations techniques améliorent le rendement des moyens de production, des modes de transport ou de l’utilisation d’un produit, diminuant ainsi les émissions associées
- **de nouveaux modes d’organisation, de gestion et de comportement** : approches coopératives, certificats d’économie d’énergie, gestion des pointes électriques ou éco-conduite en sont des exemples.
- **les ruptures technologiques** : les entreprises, soucieuses de se positionner dans une compétition mondiale, s’y engagent en anticipation de l’émergence des marchés correspondants.

La **généralisation** de ces pratiques pionnières dépendra de l’apparition d’une **rationalité économique**. Pour ceci, le **dialogue privé-public** est essentiel. Les pouvoirs publics ont en effet un rôle-clé à jouer, à travers les **politiques de réduction des émissions**, et la mise en place de **politiques incitatives** agissant aussi sur la demande:

- pour créer les marchés à l’**échelle** suffisante et avec la prévisibilité suffisante à **long terme** (par l’instauration de prix du carbone, par des mesures réglementaires dans certains cas, etc.) pour que les entreprises engagent les investissements suffisants ;
- pour partager le **risque** des investissements de R&D, dont la rentabilité ultime dépendra des politiques de **stimulation de la demande** ;
- pour **diffuser** les technologies dites “à bas carbone” à travers l’Europe et hors d’Europe.

La prise de conscience par les entreprises de la réalité du changement climatique et de l'impact de l'homme sur le réchauffement date d'une vingtaine d'années. Des membres d'**EpE** ont alors décidé de s'engager dans une approche volontaire de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Les récentes conférences mondiales sur le climat ont montré une évolution, certes lente, mais déterminée vers une réduction mondiale de ces émissions. La plupart des puissances économiques du monde sont engagées dans une course technologique pour favoriser une transition énergétique inégalée jusqu'à présent. Lorsque les technologies ainsi développées auront atteint un degré suffisant de maturité, il est probable que la gouvernance mondiale du climat progressera. Des mesures appropriées - pour les particuliers, les entreprises et les pouvoirs publics - pourront s'imposer à tous.

Les pays et les entreprises qui auront anticipé ces évolutions seront en meilleure position dans la compétition économique mondiale. C'est l'ambition des entreprises membres d'**EpE**, pour elles-mêmes et pour leurs partenaires, sous-traitants, fournisseurs de biens et d'énergies. Ainsi, les entreprises membres d'**EpE** ont défini et mis en œuvre des actions de maîtrise des émissions de gaz à effet de serre. Elles les ont d'abord mesurées (cf. publication "Mesurer et piloter les émissions de gaz à effet de serre"), puis ont recherché les actions les plus faciles à mettre en œuvre, ainsi que celles qui auraient le meilleur potentiel de réduction.

L'objectif de cette publication est de contribuer à la connaissance et la diffusion des bonnes pratiques identifiées au sein d'**EpE** à l'ensemble des entreprises françaises pour accélérer la réduction des émissions nationales sans compromettre leur compétitivité. Les pratiques présentées sont volontairement détaillées pour en faciliter la transposition.

Progresser à partir des pratiques pionnières vers une réduction rapide et généralisée des émissions de gaz à effet de serre est un enjeu national et global. Nous espérons que les lecteurs de cette brochure s'y engageront avec la même détermination que les membres d'**EpE**.

Pierre-André de Chalendar  
*Président*

Quelques exemples de bonnes pratiques figurant dans la nouvelle publication "Actions Climat des Entreprises" EpE



**Veolia Environnement**  
Production de biocarburant à partir d'huiles alimentaires usagées



**Séché Environnement**  
Procédé de réduction des NOx dans des gaz de combustion



**Suez Environnement**  
ReEnergy - Valorisation énergétique des déchets



**RTE**  
Investissement dans le réseau de transport de l'électricité pour accueillir les énergies renouvelables

## Une publication à l'initiative de la Commission Changement Climatique d'EpE

Le recueil "Actions Climat des Entreprises" est issu des travaux de la Commission Changement Climatique, réalisés de 2007 à 2012 sous les présidences successives de Hervé Bourrier (ArcelorMittal France).

Son principal objectif a été de rassembler la plus grande diversité d'actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre mises en œuvre par les membres d'**EpE**, permettant à toute entreprise de profiter des exemples présentés, de s'en inspirer et de développer ses propres bonnes pratiques.

Chaque exemple, présenté sous forme de fiche, restitue concrètement le contexte à l'issue de la phase de mesure et d'analyse, les objectifs fixés par l'entreprise, les solutions mises en œuvre, les résultats obtenus et la mise en perspective de ces bonnes pratiques.

Les fiches sont classées selon la méthodologie de l'article 75 de la loi n°2010-788, qui divise le périmètre opérationnel des émissions de GES d'une entité comme suit :

- Scope 1 (obligatoire) : émissions directes (induites par la combustion d'énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon, tourbe...), la décarbonation des procédés, les fuites et la biomasse) de ressources possédées ou contrôlées par l'entreprise;
- Scope 2 (obligatoire) : émissions indirectes induites par la consommation d'électricité, de vapeur, de chaleur et de froid;
- Scope 3 (facultatif) : toutes les autres émissions indirectes (chaîne logistique, déchets, transports, utilisation des produits, fin de vie des produits, déplacements...).

Le président de la Commission Changement climatique d'**EpE** est aujourd'hui Patrice-Henry Duchêne, Délégué au Développement Durable de PSA Peugeot Citroën.

Toutes les publications  
sont consultables  
et téléchargeables sur le site

[www.epe-asso.org](http://www.epe-asso.org)

ou sur simple demande auprès d'EpE

## À propos d'EpE

Entreprises pour l'Environnement (EpE) rassemble une quarantaine de grandes entreprises qui partagent la vision de l'environnement comme source de progrès et d'opportunités et travaillent ensemble à mieux le prendre en compte dans leurs stratégies et leur gestion. Parmi les groupes de travail, la Commission Changement Climatique est présidée par Patrice-Henry Duchêne (PSA).

### Membres d'EpE :

Air France • Air Liquide • ArcelorMittal • Axa  
• BASF France • Bayer France • BeCitizen •  
BNP Paribas • Caisse des Dépôts • Calcia •  
Coca-Cola Entreprise • Deloitte • EADS •  
Economie d'Energie • EDF • ERM France • GDF  
Suez • Lafarge • La Poste • Marsh • Michelin •  
Mobivia • Primagaz • PSA • Renault • Rexel •  
RTE France • Saint-Gobain • Sanofi • Schneider  
Electric • Séché Environnement • Sequana  
• SIA Conseil • SNCF • Société Générale •  
Solvay S.A. • Suez Environnement • Total •  
Vallourec • Veolia Environnement • Vesuvius •  
Vinci.



Relations Presse :

**Agence C-Comme Vous**

[csorbier@c-commevous.com](mailto:csorbier@c-commevous.com)

[vanessa@c-commevous.com](mailto:vanessa@c-commevous.com)

01 45 31 20 83 / 06 18 89 11 10

**Contact EpE** : Damien Leonard  
*Responsable du pôle Energie-Climat*

50 rue de la Chaussée d'Antin 75009 Paris

Tél. : 01 49 70 98 52